

DMS à déposer sur les lieux de collecte



Le service DMS, Mode d'emploi

Une camionnette sera stationnée sur les lieux et aux dates indiqués dans ce calendrier (y compris les jours fériés mentionnés en rouge), pour vous accueillir et réceptionner vos Déchets Ménagers Spéciaux.

Déchets collectés par le service DMS

- Acides : acide chlorhydrique, sulfurique, décapants, détartrants...
- Bases : soude, ammoniacque, détergents, eau de javel...
- Solvants liquides : diluants, détachants...
- Aérosols
- Phytosanitaires : pesticides, fongicides, herbicides, engrais...
- Produits pâteux : peintures, colles, vernis, solvants, cires...
- Huiles moteurs et hydrauliques
- Médicaments, radios
- Huiles et graisses végétales (huile de friture...)
- Déchets de soins conditionnés en boîte réglementaire (seringues, aiguilles)

Seuls les bidons < 10L sont acceptés

Que sont les Déchets Ménagers Spéciaux ?

Ce sont des produits dangereux pour la santé et l'environnement.

Vidés dans l'évier, ils perturbent le traitement des eaux usées dans les stations d'épuration. Déposés avec les ordures ménagères, ils sont dangereux pour le personnel de collecte et sont préjudiciables au bon fonctionnement des centres de traitement.

Produit facilement inflammable, dont les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. →



Produit nocif pouvant avoir des effets dangereux sur la santé ou être mortel. →



Produit toxique qui, même en petite quantité, peut avoir des effets graves sur la santé ou être mortel. →



Produit corrosif pouvant entraîner des lésions graves. →



Produit dangereux pour l'environnement. →

